



**Trente mois de mainstreaming de genre
au Gouvernement fédéral**

(FPS – 2014)

Françoise Claude

Service Etudes des FPS

Francoise.claude@mutsoc.be

02/515.04.03

Une version courte de ce texte a été publiée dans

Femmes Plurielles n° 46, juin 2014

Appliquer le mainstreaming de genre¹ dans toutes ses politiques, le Gouvernement s'y était engagé au moment de sa formation (déclaration gouvernementale du 1^{er} décembre 2011)². Encore aurait-il fallu qu'il sache de quoi il retournait... D'après l'évaluation³ qui a été faite par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), il semble en effet que le concept même de genre, celui de mainstreaming, et peut-être même celui d'égalité, tout simplement, ne soit pas clairement perçu par la plupart de nos politiques, leurs cabinets et leurs administrations, malgré les séances de sensibilisation et de formation organisées pour eux. À l'heure des bilans, tout n'est certes pas négatif, mais il n'y a pas vraiment de quoi pavoiser.

Il faut tout d'abord rappeler que ce gouvernement a été le premier à – enfin – donner une première application à la loi du 12 janvier 2007 visant à mettre en œuvre le gender mainstreaming au niveau fédéral. Reconnaissons-lui ce rare mérite, et reconnaissons aussi qu'essayer les plâtres dans un domaine aussi vaste que celui-là peut expliquer certaines lacunes.

Pour en parler, nous avons rencontré Michel Pasteel, directeur de l'IEFH, et son collaborateur Nicolas Bailly. Avant de leur donner la parole, quelques réflexions personnelles : l'incompréhension face à un concept (hélas) inconnu, la difficulté d'imaginer sa mise en œuvre concrète, l'urgence dans laquelle travaille un gouvernement qui sait que sa vie sera courte, tout cela demande une certaine indulgence.

Exemples choisis

Pourtant, suffit-il de faire une réforme qui concerne essentiellement les femmes pour considérer qu'on fait du gender mainstreaming ? (Alexander De Croo et sa réforme(tte) des pensions de survie). Peut-on se contenter de créer une « task force pour analyser diverses politiques » ? (Koen Geens). Ou encore fixer des critères pour déterminer la dangerosité des produits chimiques ? quel rapport avec le genre, me

¹ Dans son « Manuel pour la mise en œuvre du Gender Mainstreaming au sein de l'administration fédérale belge », l'IEFH définit le gender mainstreaming comme *une stratégie qui a pour ambition de renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société, en veillant à ce que toutes les étapes des processus politiques – élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation – tiennent compte de la dimension de genre, c'est-à-dire des différences socio-économiques qui existent entre les hommes et les femmes.*

² Nous vous en avons parlé dans le n° 37 de Femmes Plurielles, mars 2012.

³ Le rapport d'évaluation est disponible sur le site de l'Institut : http://igvm-iefh.belgium.be/fr/binaries/Rapport%20de%20fin%20de%20l%20C3%A9gislature%20FR_tcm337-245614.pdf

direz-vous ? Eh bien, les femmes et les hommes peuvent réagir différemment à certains perturbateurs endocriniens (Melchior Wathelet). Bon sang, mais c'est bien sûr ! Ce cas est assez extrême : on est là complètement en dehors du concept de genre, et au contraire en plein dans la biologie. Notre secrétaire d'État n'aurait-il vraiment rien compris à la question, ou bien est-il volontairement provocant ? Lui seul le sait...

Trêve d'ironie, et un peu d'optimisme : certain-e-s ministres ont manifestement bien et bien compris la démarche et les enjeux : Pieter De Crem fait faire un screening de genre sur un projet de loi visant à rajeunir le personnel de l'Armée, Johan Vande Lanotte inaugure un travail « genre et statistiques » au Conseil supérieur de Statistique, Philippe Courard donne pour tâche au Fonds des maladies professionnelles d'analyser l'impact du travail à temps partiel sur la reconnaissance des maladies professionnelles, etc.

Voici ce que nous ont dit de tout cela Michel Pasteel et Nicolas Bailly, qui ont suivi cette aventure au plus près, l'ont organisée puis évaluée.



FP :

Michel Pasteel, en tant que directeur de l'IEFH, quel bilan global peux-tu tirer de cette introduction du gender mainstreaming dans les actions du gouvernement ?

MP : En janvier 2007, la « loi genre » avait été votée à l'unanimité par les parlementaires. En principe, tous les partis devraient donc être enthousiastes pour la

mettre en œuvre. Mais il faut bien constater qu'il y a des résistances.

Un des aspects les plus positifs de cette loi, c'est le Groupe Interdépartemental de Coordination (GIC), que nous avons d'ailleurs déjà mis sur pied avant cette législature. Ce groupe est composé de membres des administrations et de membres des cabinets, et présidé par l'Institut. C'est ce groupe, toujours très fréquenté et très animé, qui nous permet de rencontrer les résistances et de faire petit à petit intégrer le concept de mainstreaming de genre, ce qui n'est pas toujours facile. Beaucoup ont tendance à

le confondre avec celui d' « actions positives », ou encore avec une politique de ressources humaines plus égalitaire. Or il ne s'agit pas de cela, mais bien d'une démarche transversale et préventive devant s'appliquer à toutes les politiques.

FP : Comment cela s'est-il déroulé concrètement ?

MP : Avec la ministre Milquet, nous avons décidé, bien que ce soit en contradiction avec l'idée même de « mainstreaming », de demander à chaque ministre de proposer deux de ses politiques qu' il/elle aborderait avec l'optique « genre ». Comme c'était une première mise en œuvre, nous avons pensé qu'il était plus pragmatique et efficace d'agir de cette façon. Quant au choix de ces deux politiques par les ministres, l'Institut n'a évidemment aucun pouvoir de contrainte. Cela relève uniquement de leur responsabilité politique. Même si on nous présente une ligne politique qui va être négative pour les femmes, on ne peut pas l'empêcher. Notre seul pouvoir est d'impulser, de conseiller, de former, d'organiser des débats, de mettre notre expertise à disposition. D'autre part, il faut replacer notre action dans l'ensemble de la société : influencer les décideurs, c'est aussi le rôle des associations, des parlementaires, des syndicats...



FP :

Certains ministres ont choisi des mesures qui amélioreraient la situation des hommes ; dans ce cas, on est peut-être dans une perspective de genre, mais plus dans celle de l'égalité, puisque dans cette option on ne combat pas les discriminations, voire même on les renforce ?

NB : Le gender mainstreaming n'est pas forcément axé sur les femmes. Ce qui est important dans ce concept, c'est

d'identifier les vécus différents des hommes et des femmes, et donc de ne plus dire : mes politiques sont neutres, puisqu'elles s'adressent à tout le monde. Non, justement, il faut bien percevoir que comme femmes et hommes sont dans des situations différentes, les politiques n'ont pas les mêmes effets sur elles/eux. Par exemple, on constate que les hommes sans-abri ont moins recours que les femmes aux services sociaux, aux associations d'aide etc. Il est donc beaucoup plus difficile de les toucher, c'est pourquoi une politique qui les cible en tant qu'hommes a du sens (choix de Maggie De Block). Dans certains cas, les hommes sont plus défavorisés que les

femmes, par exemple ils sont plus victimes d'accidents de la route mortels. Pour nous, des campagnes qui les ciblent spécifiquement (choix de Melchior Wathelet) relèvent donc du mainstreaming de genre.

FP : Si vous pouviez former des vœux, comment verriez-vous l'avenir de l'Institut ?

MP : On est loin d'être au bout de nos peines ! L'égalité des femmes et des hommes, ça prendra encore beaucoup de temps. Pour cela, bien sûr, nous aurions besoin de plus de moyens humains et budgétaires, ainsi que de plus de compétences, du côté des matières relevant des entités fédérées. Nous restons encore une institution fédérale, contrairement au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, qui a été « interfédéralisé », mais cela ne nous empêche pas d'avoir beaucoup de collaborations avec les régions et la fédération Wallonie/Bruxelles, soit par de simples protocoles, soit par des contrats de collaboration.